

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, je ne comprends pas pourquoi le gouvernement du Canada ne veut pas entreprendre une enquête judiciaire. Étant donné les circonstances de cette tragédie, la nécessité d'une enquête canadienne est évidente. J'aimerais poser à nouveau la question au premier ministre. Étant donné les émotivités en cours dans cette tragédie, va-t-il jouer son rôle et ordonner une enquête judiciaire pour faire le jour sur toutes les questions qui restent sans réponse?

• (1120)

L'hon. Perrin Beatty (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, le député doit pourtant savoir qu'une enquête policière se poursuit. La GRC, le SCRS et d'autres organismes continuent d'examiner tout ce qui concerne la tragédie d'Air India. Ils enquêtent également au sujet de la bombe qui a explosé à l'aéroport Narita de Tokyo. Il serait tout à fait nuisible d'ouvrir une sorte d'enquête parallèle qui ferait concurrence à l'enquête policière en cours. Ce qu'il importe de faire pour les députés, c'est d'éviter de donner des renseignements erronés sur le parquet de la Chambre, comme le député l'a fait hier, et de ne pas réclamer d'enquête judiciaire concurrente. Il faut au contraire donner à la police et au SCRS le temps de faire leur travail.

* * *

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

LA PRÉSENTATION DU PROJET DE LOI

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Dans une heure, le gouvernement va présenter un projet de loi qui augmentera le prix des médicaments pour les Canadiens de toutes les régions du pays. Le premier ministre reconnaît-il que s'il le fait la veille de l'ajournement, c'est pour répondre aux exigences que le président Reagan a formulées dans la lettre qu'il a adressée en mai au sénateur Packwood?

M. le Président: A l'ordre. Hier, j'ai permis qu'on pose des questions au sujet d'un projet de loi qui n'avait pas encore été présenté. Le député veut maintenant poser des questions au sujet d'une mesure sur le point d'être présentée. Cela nous amène à l'ordre du jour. Je lui demande de formuler sa question sans mentionner ce projet de loi.

M. Broadbent: Monsieur le Président, je pense que mes propos n'ont rien d'antiparlementaires, mais je me rends à votre décision. Le gouvernement va-t-il présenter un projet de loi pour donner satisfaction au président Reagan qui a dit à un sénateur des États-Unis qu'il s'agissait d'une condition préalable? Est-ce à la suite de la demande que le vice-président des États-Unis a formulée au premier ministre lors de sa visite au Canada, il y a 15 jours? Est-ce pour cette raison qu'on va nous

Questions orales

présenter un projet de loi qui aura pour effet d'augmenter le prix des médicaments?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Le vice-président des États-Unis n'a jamais abordé cette question avec moi.

M. Broadbent: C'est curieux, car il en a parlé avec moi après avoir discuté avec le premier ministre et il m'a dit que c'était là l'une des questions qu'il désirait soulever.

Des voix: Oh, oh!

LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le président des États-Unis a dit qu'il faudrait régler toutes les questions en litige et notamment celle de l'industrie pharmaceutique avant de pouvoir conclure un accord commercial. Pourquoi le Canada fait-il des concessions au profit des Américains dans le domaine de la pêche, de l'industrie forestière et de l'édition ainsi qu'à l'égard des médicaments?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le député est dans l'erreur comme il l'était lorsqu'il a prédit que le dernier budget nous coûterait 150,000 emplois. En réalité, il en a créé des centaines de milliers. Il se trompe encore une fois.

Le projet de loi déposé à la Chambre vise à élargir l'accès aux marchés internationaux, y compris les marchés américains. Comme tout gouvernement qui se respecte, nous réglons certains problèmes. Nous le faisons dans l'intérêt national. Si le député n'est pas d'accord avec un projet de loi, comme cela lui arrive régulièrement, il lui suffit d'exprimer son avis à la Chambre des communes le moment venu et de voter contre.

LES RÉPERCUSSIONS POSSIBLES SUR LES CONSOMMATEURS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le premier ministre pense-t-il que si cette loi est présentée la veille de l'ajournement les Canadiens ne sauront pas qu'ils vont devoir déboursier des millions de plus pour leurs médicaments? Vont-ils davantage l'oublier pendant l'été que les pensionnés à qui le gouvernement avait également essayé de jouer un mauvais tour la veille de l'ajournement d'été?

• (1125)

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le député devrait renoncer à vouloir jouer les devins. C'est un bon député, mais il ne réussit pas très bien à prédire l'avenir. Il se trompe neuf fois sur dix et il est de nouveau dans l'erreur aujourd'hui.

Vous pouvez être certains qu'il critiquera toutes les lois que nous présenterons dans le but de favoriser la création d'emplois et la croissance régionale. Même si nous avons réussi à créer plus d'emplois que l'ensemble de l'Europe de l'Ouest, nous devons faire encore plus.